

FNMNS

**CENTRE TERRITORIAL
DE FORMATION
DU VAL DE MARNE**

SUD IDF SECOURISME

Correspondance : 3 rue Marguerite DURAS -
91280 SAINT PIERRE DU PERRAY
www.sudidfsecourisme.fr -- sud-idf-secourisme@orange.fr
06 - 83- 06 - 47 -23



FNMNS

Centre Départemental de Formation du VAL DE MARNE

Dossier d'inscription à la Formation Continue PREMIERS SECOURS EN EQUIPE 1 ou 2.

A retourner complet au choix

PAR MAIL	PAR VOIE POSTALE
<ul style="list-style-type: none">✓ Dossier d'inscription✓ Ensemble des pièces justificatives correctement nommées ; Sud-idf-secourisme@orange.fr✓ Paiement par virement (RIB présent dans le dossier)	<ul style="list-style-type: none">✓ Dossier d'inscription✓ Ensemble des pièces justificatives photocopiées <p style="text-align: center;">SUD IDF SECOURISME 3 rue Marguerite Duras 91280 ST PIERRE DU PERRAY</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Paiement par chèque à l'ordre : SUD IDF SECOURISME à inclure dans le dossier

Association déclarée à la préfecture de préfecture du VAL DE MARNE, comme organisme de formation

Siège social : 3 bis rue du petit Beaubourg – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Statuts déposés le 17 juillet 2013, avec parution sous le n° W941006014 à CRETEIL

Numéro de Siret : 539 539 189 00016



FORMATION CONTINUE 2026

« P.S.E. 1 » ET/ OU « P.S.E 2 »

(A conserver)

Pour exercer, le **secouriste ou l'équipier secouriste** doit tous les ans faire une formation continue en secourisme pour maintenir son niveau de compétence.

Cette formation s'adresse aux personnes titulaires **du certificat de compétences P.S.E. 1 ou 2**, qui souhaitent rester à jour, telle qu'elle est définie dans les textes d'état.

L'association SUD IDF SECOURISME vous propose une formation continue pour les formateurs de secourisme :

L'association SUD IDF SECOURISME vous propose plusieurs sessions de formation continue au **Premiers Secours en Equipe** sur la commune de CHEVILLY LARUE ou THIAIS :

Formation continue de 09h à 17H30

- Le 25 octobre 2025
- Le 17 décembre 2025
- Le

Cochez les dates choisies

LES DIFFERENTES SESSIONS DE FORMATION PREMIERS SECOURS CITOYENS	COUT Sans prise en charge	Cout Avec Prise en Charge
Formation continue	90 €	120 €

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIUREMENT

- ✓ Le « **BULLETIN D'INSCRIPTION** » dûment complété, daté et signé (cf. page 3-4),
- ✓ Le « **RÈGLEMENT INTÉRIEUR** », (cf. page 5-6)
- ✓ *La photocopie de votre diplôme PSE ou PSE 2 (si titulaire)*
- ✓ *La photocopie de la dernière formation continue (sauf si c'est la première fois)*
- ✓ *L'autorisation parentale remplie et signée, le cas échéant.*
- ✓ Le chèque à l'ordre de de SUD IDF SECOURISME ou virement bancaire en mentionnant votre nom sur le virement
- ✓ La **photocopie Recto-Verso de votre CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ**,

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 5 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION, avec un nombre maximum de 18 stagiaires.
Toutefois, L'association SUD IDF SECOURISME se réserve le droit d'annuler la session de formation si le nombre minimum de 6 stagiaires n'était pas atteint (réglementation en vigueur).

Pour Plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

- ✓ Sud-idf-secourisme@orange.fr
- ✓ **06 - 83- 06 - 47 -23**





Document à nous retourner

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation	<input type="checkbox"/> P.S.C 1 <input type="checkbox"/> P.S.E 1 <input type="checkbox"/> INITIALE <input type="checkbox"/> MAINTIEN DES ACQUIS <input type="checkbox"/> P.S.E 2 <input type="checkbox"/> FORMATEUR <input type="checkbox"/> BNSSA <input type="checkbox"/> INCENDIE <input type="checkbox"/> S.S.T.		Date de formation
			Du _____ Au _____
			Lieu de formation _____
Civilité :	<input type="radio"/> Madame	<input type="radio"/> Mademoiselle	<input type="radio"/> Monsieur
Nom & Prénom			
Nom de jeune fille			
Date de naissance			
Lieu de naissance	Département de naissance		
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone			
Courriel	@ _____		

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Niveau d'études	
Diplômes scolaires obtenus	
Profession actuelle	
Expériences professionnelles	
Niveau de Secourisme acquis	

AVEZ-VOUS DES BESOINS SPECIFIQUES PENDANT CETTE FORMATION, prise en compte de vécu difficile, handicap, autres.... :

.....
.....
.....

**VOTRE MODE DE REGLEMENT :**

Cout de la formation (Selon tableau page 2) : euros

Espèce – Chèque – Virement

Financement par :

Bon de commande par :

Je cède mon droit à l'image ou celui de mon enfant pour reproduire et diffuser auprès du public les enregistrements (sans limitation de nombre) en intégralité ou en partie sur tous les supports connus ou inconnus à ce jour et en tous formats, et ce à titre gracieux, et ce pour 15 années. Ces reproductions auront pour objet l'illustration des activités de l'association Sud Ile de France Secourisme.

Fait à le Signature de la Personne Civilement Responsable

Crédit Mutuel					
RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 10278	Guichet 06231	N° compte 00021793201	Clé 57	Devise EUR	Domiciliation CCM CORBEIL-ESONNES
Identifiant international de compte bancaire					
FR76	IBAN (International Bank Account Number) 1027 8062 3100 0217 9320 157				BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A
Domiciliation CCM CORBEIL-ESONNES 4 RUE FERAY 91100 CORBEIL ESSONNES 01 60 89 78 97			Titulaire du compte (Account Owner) ASS SUD ILE DE FRANCE SECOURISME CHEZ MONSIEUR BUOT FABRICE 3 RUE MARGUERITE DURAS 91280 ST PIERRE DU PERRAY		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE					

LE PAIEMENT PAR VIREMENT DOIT ÊTRE PERÇU PAR L'ASSOCIATION AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION.

L'INSCRIPTION EST SOUMISE À LA RÉCEPTION DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES ET DU PAIEMENT.

LA RÉCEPTION DE LA CONVOCATION (SMS OU MAIL) PAR SUD IDF SECOURISME VALIDE VOTRE INSCRIPTION.



PRISE EN CHARGE ENTREPRISE ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

(A RETOURNER SI COMPLETE)

Toute rature, surcharge ou omission sur ce document entraînera le retour du dossier et le retard de l'inscription.
L'attestation de prise en charge doit être remplie par l'employeur ou la personne le représentant.

Nom ou raison sociale de l'employeur			
Numéro de siren		Code APE	
Adresse de facturation			
Code Postal		Ville	
Téléphone			
Courriel	@		

Le soussigné s'engage à régler la formation au « C.D.F.94 de la F.N.M.N.S. – SUD IDF SECOURISME » souscrite au bénéfice de

Nom & Prénom du stagiaire	
--------------------------------------	--

Pour un montant de 150 euros.

Le titre de paiement doit être libellé à l'ordre de **SUD IDF SECOURISME**

La partie ci-dessous ne concerne que les formations prises en charge par un employeur dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Si ce dernier a demandé une prise en charge directe du coût de la formation à un organisme financeur (O.P.C.A. ou autre) et obtenu de sa part une confirmation écrite, dûment datée et signée, qu'il joindra alors au présent dossier, il indique ci-dessous les coordonnées de l'organisme. Dans le cas contraire, il est inutile de compléter cette partie.

Nom de l'organisme financeur			
Numéro de siren			
Adresse de facturation de l'organisme financeur			
Téléphone			
Courriel	@		



À l'égard du C.D.F. du VAL DE MARNE de la F.N.M.N.S. – SUD IDF SECOURISME, **l'employeur reconnaît être débiteur en dernier ressort du coût de l'inscription** (qu'il s'engage à régler en signant la présente attestation), dans l'hypothèse où l'organisme financeur n'assurerait pas tout ou partie de son financement, notamment dans le cas d'une assiduité discontinue ou incomplète du stagiaire.

Le paiement de la totalité des droits d'inscription, non encore acquittés six mois après l'action de formation, sera réclamé au réel débiteur.

Le cachet et la signature originaux sont exigés sous peine de nullité de la prise en charge

Fait à _____ le _____

L'employeur, le cachet et la signature





AUTORISATION

Je, soussigné atteste l'exactitude des renseignements donnés et confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur concernant la formation choisie. Je m'engage à ne rien dissimuler sur mon état de santé.

Fait à _____ le _____ Signature

Je cède / Je ne cède pas (rayer la mention inutile) mon droit à l'image pour reproduire ou diffuser auprès du public les enregistrements (sans limitation de nombre) en intégralité ou en partie sur tous les supports connus ou inconnus à ce jour et en tous formats, pendant une durée de 15 ans et ce à titre gracieux. Ces reproductions auront pour objet l'illustration des activités de l'association CDF 94 – SUD IDF SECOURISME

Fait à _____ le _____ Signature

DECLARATION SUR L'HONNEUR

LE REGLEMENT INTERIEUR
LE CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)
LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)
ASSURANCE STAGIAIRE
LE PROGRAMME DE FORMATION

DOCUMENT FOURNIS SUR SIMPLE DEMANDE PAR MAIL à: sud-idf-secourisme@orange.fr

Je déclare sur l'honneur, avoir pris connaissance et valide les documents ci-dessus :

Fait à _____ le _____ Signature

**Attestation d'Autorisation Parentale**

Je soussigné, Madame / Monsieur _____ ;

Demeurant à l'adresse _____ ;

Autorise, en tant que responsable légal, mon fils / ma fille _____ ; Né(e) le

_____ à _____ ;

À participer à la formation _____ organisée par l'association SUD IDF SECOURISME.

J'atteste avoir pris connaissance du programme de formation, ainsi que du règlement intérieur de l'association, et j'ai pu en expliquer le contenu à mon fils / ma fille.

Fait à : _____

Le : _____.

Signature du responsable légal

VALIDATION FORMATION CONTINUE « P.S.C » ou « P.S. »

ASPECT REGLEMENTAIRE

Validation de la formation continue des formateurs Tous les titulaires du BMNPS ou de la PAEF PSC/PS souhaitant exercer une activité d'enseignement doivent satisfaire à une formation continue en secourisme de 6 heures minimum par an.

Un procès-verbal de formation continue devra être établi par les organismes formateurs ou associations formatrices agréés.

Durée de la formation continue : 6h de face à face pédagogique

Contenu de la formation

Circulaire du 20 juin 2025 relative au programme de formation continue 2026 pour les unités d'enseignement aux premiers secours des filières de sécurité civile NOR : INTE2516716C

FILIERE CITOYENNE	FILIERE OPERATIONNELLE
<ul style="list-style-type: none"> Alerte et protection des populations Alerte Perte de connaissance Libération des voies aériennes Position latérale de sécurité - PLS Malaises Manœuvres physiques Plaies 	<p><i>Premiers Secours en Equipe de niveau 1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Enjeux et principes Administration d'oxygène par inhalation Utilisation d'une bouteille d'oxygène Malaise et aggravation de maladie Accident vasculaire cérébral Crise convulsive généralisée Crise d'asthme Douleur thoracique (non traumatique) Malaise hypoglycémique chez le diabétique Réaction allergique grave Aide à la prise de médicaments Manœuvres physiques Positions d'attente et de transport Préparation d'un dispositif de portage <p><i>Premiers Secours en Equipe de niveau 2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Programme PSE 1 Aide à la marche Déplacement d'une victime à l'aide d'une chaise de transport Déplacement d'une victime non valide
<p>FILIERE AQUATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> L'organisation individuelle de la surveillance Facteurs (intrusifs et distracteurs) limitant les effets de la surveillance Utilisation de la planche de sauvetage Prise en charge d'un traumatisé du rachis selon le milieu aquatique (Eaux intérieures-Littoral) Recherche d'une victime selon le milieu aquatique (Eaux intérieures-Littoral). 	

L'association SUD IDF SECOURISME réalise des formations de qualité, adaptées aux réalités de terrain.

En 2025, le taux de satisfaction de nos stagiaires était de 99,56 %

Le taux de réussite était :

PSC et SST : 99,59 %

PSE 1 : 96 % -- PSE 2 : 97 %

BNSSA : 92 % -- MAC BNSSA : 100 %

FC FORMATEUR : 100 %

INCENDIE ET EVACUATION : 100 %